

Informations de base	
2019/2955(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Classification des véhicules, les obligations des utilisateurs du service européen de télépéage, les exigences applicables aux constituants d'interopérabilité et les critères minimaux d'éligibilité des organismes notifiés Complétant 2017/0128(COD) Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 3.30.03.06 Communications par satellite 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.20 Réseaux transeuropéens de communication	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/11/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)08369	
28/11/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/12/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/02/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2955(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2017/0128(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	TRAN/9/01963

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)08369	28/11/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)0364	20/01/2020	